

ÉTUDE DU
Notaire Delvigne, à Tongres.

VENTE DE TERRES, SOUS HERDEREN ET MILLEN.

Lundi 25 octobre 1858, à 2 heures de l'après-midi, au cabaret du sieur Pierre Bamps, à Millen, sur la chaussée de Maestricht.

Le notaire DELVIGNE de Tongres vendra publiquement :

1° Une terre arable de 46 ares 46 centiares, sise sous Herderen, *onder den put*, joignant Coenegracht, Vrindts, bourgmestre, Marcel Vrindts et de Kerselaerestraet, détenue par Jean Van Weers.

2° Et une dito de 29 ares 60 centiares, sise sous Millen, en lieu dit *Ruttendael*, joignant héritiers Michiels et demoiselles Bouvroux, détenue par L. Liesens.

S'adresser au dit notaire.



VAN

Canada-Boomen.

De notaris DELVIGNE residerende te Tongeren, zal op vrijdag 5 november 1858, om 10 uren precies voormiddag, ten verzoeke van de heer baron DE WOELMONT DE HAMBRAINE aen de meestbiedende ter plaetse verkoopen :

150 schoone dikke canadas boomen, van eene buitengewoone hoogte wasende in de beemd gelegen onder Tongeren tusschen den weg, leidende naer de fontein van Plinius en het kasteel van Bétho.

Op crediet mits borg.

A louer immédiatement,

une bonne et spacieuse MAISON DE COMMERCE, rue de Maestricht, à Tongres.

S'adresser soit au notaire DELVIGNE soit au propriétaire, monsieur G. DELVIGNE, à Beaufepard.

SOCIÉTÉ DRAMATIQUE DE TONGRES.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE, donné au bénéfice de M^r BERTHIER et ses enfants. Le spectacle sera composé de :

1° Le 2^m acte de la poudre merveilleuse, scène villageoise servant d'introduction au ballet. Ballet de M. Berthier, ex-professeur au théâtre de la porte St-Martin à Paris. Le ballet sera composé de 11 enfants et de tous les amateurs.

2° Pas de Matelot, dansé par M. Alfred, danseur au grand Opéra de Paris.

3° Exercices de danses gymnastiques, exécutés par deux demoiselles et trois garçons.

4° Solo dansé par M. Auguste.

5° La Polka à trois, dansée par M^{lle} Eugénie, M^{lle} J. M. et M. Alfred.

6° Galops différents, exécutés 1^{er} par MM. les amateurs et le 2^e par les enfants.

7° Negen-en-negentig beesten en een boer, blyspel met zang in een bedryf.

8° Le quadrille des Lanciers, dansé par les amateurs.

La représentation aura lieu le dimanche 24 octobre. On commencera à 6 heures.

Prix des places : fr. 1,25 et pour les enfants 50 cent.

LOTÉRIE DE LIZE,

autorisée par arrêté royal du 19 novembre 1856.

Le tirage aura lieu le 20 novembre prochain.

Sont à gagner : 65 lots d'une valeur de 10,000 fr., facilement réalisable moyennant un escompte très-moderé.

Le lot principal consiste en un service complet de table en argent, d'une valeur de 2,000 fr., et les 64 autres d'une valeur moindre.

Le prix du billet est de 1 fr.

On peut se procurer des n^{os} à Tongres, chez la veuve COLLÉE, grand place, n^o 20.

TE VERPACHTEN

een LAND van 39 aren, gelegen te Tongeren buiten Kruispoort, langs de Roomsche katzy en den steenweg op Loon.

Zich te adresseeren in de Wyngaerdstraet, n^o 6.

ÉTUDE DU NOTAIRE
Keelhoff, à Rocleng-sur-Geer.

VENTE PUBLIQUE DE TERRE ET D'UNE RENTE.

Lundi 25 octobre 1858, à 2 heures après midi, au cabaret du sieur Cuitte, à Bassenge, le notaire KEELHOFF, résidant à Rocleng, exposera en vente publique :

Commune de Bassenge.

1° Une parcelle de terre de 26 ares 16 centiares, dans la petite campagne, joignant du midi aux hospices de Maestricht, du couchant à Jean Bèchet.

Commune de Wonck.

2° Une idem de 17 ares 16 centiares, en lieu dit sur Hallette, joignant du levant à Henri Clossa, du midi à Walthère Mathot.

Commune de Millen.

3° Une idem de 25 ares 54 centiares, en lieu dit Elsteren Steenakker, joignant du midi au chemin, du couchant aux enfants Henri Henrotte, du nord à la fabrique d'église de Millen.

4° Et une rente de 2 hectolitres, 14 litres, 98 centilitres d'épeautre, due par André Alexandre, de Rocleng.

POUR SORTIR D'INDIVISION.

VENTE PUBLIQUE D'IMMEUBLES.

Vendredi 29 octobre 1858, à 9 heures du matin, au local de la justice de paix à Sichen, le notaire KEELHOFF, résidant à Rocleng, exposera en vente publique conformément à la loi du 12 juin 1816, à la requête des héritiers JEAN FRÉNAVY, les immeubles suivants :

Commune de Rocleng.

1° Une prairie contenant 56 ares 68 centiares, en lieu dit sur les coutures, joignant de sud au Jaer, du nord à la grande route, du couchant à Arnold Piron, du levant à Adam Frénay.

2° Une parcelle de terre de 34 ares 88 centiares, en lieu dit Haies à Mheer, tenant du levant à Mathias Orban, du couchant à Lambert Frénay, du midi à la fabrique d'église de Rocleng, du nord à la veuve Fraikin.

3° Une idem de 39 ares 24 centiares, au lieu dit Dessus l'Eglise, tenant du couchant à J. P. Streef, du midi aux hospices de Maestricht, du nord à Michel Hardy.

Commune de Bassenge.

4° Une idem de 13 ares 08 centiares, en lieu dit sur la Hauteur de Fall, tenant du couchant à Nicolas Pisart, du levant à Gilles Nottet, du nord à J.-B.-G. Troquay.

5° Une idem de 6 ares 66 centiares, en lieu dit Hespimont, tenant du nord à Guillaume Fraikin, du couchant à Walthère Mathot.

Commune de Wonck.

6° Une prairie contenant 32 ares 06 centiares, en lieu dit El Vaux, joignant du levant à Mathias Orban, du midi à Gérard Froimont, du couchant au chemin.

7° Une parcelle de terre de 8 ares 58 centiares, tenant d'un côté à J.-P. Streef, de l'autre côté à Meers.

8° Une idem de 46 ares 16 centiares, située au même lieu, tenant à Pascal Sauvage et à Gérard Froimont.

9° Une idem de 46 ares 16 centiares, au même lieu, joignant à la parcelle précédente à Christophe et à Gérard Froimont.

10° Une idem de 46 ares 16 centiares, joignant aux deux parcelles précédentes.

Commune de Houtain-St-Siméon (Province de Liège.)

11° Une parcelle de 17 ares 44 centiares, en lieu dit Xhavée à Raick, joignant du nord au chemin, du midi aux héritiers Jean Pisart, du levant à Walthère Hardy.

12° Un bois taillis de 8 ares 72 centiares, au hameau d'Ons, joignant du levant à Agnès Pisart, du nord au Brou, du couchant à Arnold Frénay.

13° Une idem de 17 ares 44 centiares, joignant du levant à Pierre D'heur, du couchant aux héritiers Barbe, du nord au chemin.

14° Une parcelle de terre de 44 ares 45 centiares, joignant à François Colson, et à Jean Pierre Streef.

Grande facilité pour le paiement du prix de vente. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au susdit notaire.

QU'ON SE LE DISE.

ON DEMANDE

un JARDINIER célibataire, de 50 à 45 ans, connaissant parfaitement le jardinage et taille d'arbres fruitiers. S'adresser au bureau du journal.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES,

DIRIGÉ PAR

LES SOEURS DE LA PROVIDENCE,
A VILLERS-L'ÉVÈQUE.

Le prix de la pension pour l'année scolaire est de 380 francs, payable par trimestre, le 1^{er} octobre, le 15 décembre, le 1^{er} mars et le 15 juin. La maison fournit gratis les objets classiques, livres, papiers, plumes, etc.

S'adresser pour plus amples renseignements à la Supérieure de l'établissement, ou à M. DOUDET, curé de la paroisse, dont le concours actif est assuré à l'établissement.



A VENDRE

de JEUNES CHIENS chassant le renard et le lapin, de première race.

S'adresser au bureau du journal ou l'on donnera l'adresse.

A VENDRE EN CETTE VILLE,

une très-jolie façade en pierre de taille du style ionique, consistant en deux portes et deux fenêtres, pour pavillon ou façade de maison.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ, L'HOTEL DU PAON

à Tongres, très-vaste et bien achalandé. — S'adresser à M^r NEVEN, notaire à Tongres.

A louer de suite,

Une belle et spacieuse MAISON, située sur le Vrythof, vis-à-vis du palais de justice, à Tongres.

S'adresser à M^r l'avocat FRAEZ, à Tongres.

DÉPOT DE VERNIS DE POËLE,

résistant à la plus ardente chaleur, breveté par S. M. le roi des Pays-Bas. Prix : 60 cent. la boîte en fer blanc. Chez la veuve J. VROONEN, rue de St-Trond.

Librairie de la veuve COLLEE, à Tongres.

Grand'place, n^o 20.

De la nutrition des végétaux considérée dans ses rapports avec les assolements par le baron DE BABO. 0,80
PRAIRIES. Formation. — Entretien. — Amélioration. — Renouvellement, par V.-P.-G. DEMOOR. 2,00
De la culture des plantes racines. 0,90
De la culture perfectionnée du froment, par JETHRO TULL. 0,40

Over het aenkweeken der wortelplanten. 0,90

LE BON FERMIER,

AIDE-MÉMOIRE DU CULTIVATEUR,

par J.-A. BARRAL, prix, 7 frs.

LA BELGIQUE MILITAIRE,

ouvrage contenant les biographies du Roi, des généraux qui ont été revêtus de commandements dans l'armée depuis 1850 et des officiers supérieurs qui ont contribué à fonder l'indépendance nationale, par HIPPOLYTE VIGNERON. Deux beaux volumes grand in-8^o, illustrés de 11 portraits dus au crayons des meilleurs artistes du pays. — Prix : 10 francs net fr. 4,50.

HISTOIRE POLITIQUE ET MILITAIRE de la Belgique, 1850-1851. par P.-A. HUYBACHT, officier supérieur en retraite. Beau volume grand in-8^o. — Prix : 5 fr. net fr. 1,50.

LORENZO OU LE CONSCRIT,

HISTOIRE LIGURIENNE DE 1810 à 1814,

par le père A. BRESCHIANI, auteur du Juif de Vérone, traduit de la *Civiltà Cattolica*, par H.-J. MARÉCHAL.

Un beau volume in-16, de 220 pages ; imprimé avec soin sur papier vélin satiné avec couverture en couleur ; très-propre à être donné pour étrennes et pour prix. Revêtu de l'approbation ecclésiastique. 1,50

DE MAEND NOVEMBER toegewyd aen de gedachtenis der geloovige zielen in het vagevuur. 1,00

GODVRUCHTIGE HERINNERING aen de zielen in het vagevuur, tydens het octaef der geloovige zielen, door M^r DEVIS bisschop van Belley. 0,70

TWEE EN TWINTIG SERMOONEN op de plegtige gedachtenis der geloovige zielen, door DECAR, pastoor. 2,50